



OFFRE D'EMPLOI

POMPIER / PRÉVENTIONNISTE

Temps plein pour remplacement



La Ville de Saint-Césaire est située en Montérégie et compte plus de 6 000 résidents. Son service de Protection et Secours civil offre divers services tels que le combat des incendies, les premiers répondants, le sauvetage technique, la désincarcération, la gestion des hydrocarbures et estacades et la sécurité civile. Le Service se démarque par les services de sauvetage offerts à travers la Montérégie.

Vous possédez les qualités suivantes : dynamique, d'excellentes capacités physiques, aptitudes à travailler en équipe, sens des responsabilités, faisant preuve d'éthique professionnelle et rapidité d'apprentissage? **Joignez-vous à notre équipe! Emploi stimulant et gratifiant!**

TÂCHES

Sous l'autorité du Directeur du Service et de ses officiers, le technicien en prévention incendie effectuera les tâches suivantes :

- Effectuer les inspections des bâtiments;
- Rédiger des rapports/avis et déterminer les correctifs requis;
- Appliquer la réglementation et les programmes en prévention incendie;
- Élaborer des plans d'intervention;
- Rédiger des communiqués en prévention incendie;
- Préparer et participer aux activités sur la sensibilisation et l'éducation au public;
- Exécuter des activités de lutte contre les incendies et de sauvetage;
- Participer et effectuer les activités de recherche des causes et des circonstances d'incendie;
- Participer à l'entretien des équipements, aux entraînements et pratiques du Service;
- Effectuer toutes autres tâches connexes pour la prévention et le combat des incendies.

EXIGENCES

- Être titulaire du diplôme collégial ou une attestation d'études collégiales en prévention incendie;
- Être titulaire de la formation « Pompier I » ou le diplôme d'étude en combat incendie (DEP) (un atout);
- Posséder le diplôme d'études professionnel d'intervenant en sécurité incendie (un atout);
- Détenir de bonne connaissance avec les logiciels Microsoft Officier et Première ligne;
- Faire preuve de flexibilité au niveau des heures de travail;
- Détenir un permis de conduire valide avec la classe 4A;
- S'engager à établir son domicile sur le territoire de la Ville (un atout).

CONDITIONS RELIÉES À L'EMPLOI

Le salaire est établi selon la politique salariale en vigueur du Service incendie. Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avec la mention « Préventionniste / pompier à temps plein » au plus tard le **25 avril 2024 à 12 h** :

À l'attention de M. Etienne Chassé (Directeur du service de Protection et Secours civil)

Par courriel à administration@ville.saint-cesaire.qc.ca ou

Par la poste au 1111, avenue Saint-Paul à Saint-Césaire (Québec), J0L 1T0

Nous souscrivons au principe d'équité salariale en emploi et appliquons un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Nous remercions toutes les personnes qui postuleront, **mais nous communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.**